



**Cabinet Antoine Haddad**

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد  
محاسبة وتدقيق

**SERVICE SOCIAL**  
**POUR LE BIEN ETRE DE L'ENFANT**  
**LIBAN**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDEPENDANT**  
**SUR LES ETATS FINANCIERS**  
**AU 30 juin 2023**



**Cabinet Antoine Haddad**

Comptabilité et Expertise

مكتب أنطوان حداد  
محاسبة وتدقيق

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT  
AUX PRÉSIDENTE ET MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DU  
SERVICE SOCIAL POUR LE BIEN ÊTRE DE L'ENFANT  
S E S O B E L  
L I B A N**

**Opinion adverse**

Nous avons examiné les états financiers annuels du Service social pour le bien être de l'enfant «SESOBEL» (l'Association) comprenant la situation financière au 30 juin 2023, le compte de résultat, la variation des capitaux propres et le flux de trésorerie pour la période de 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, les notes explicatives relatives ainsi qu'un résumé des principes comptables adoptés.

Le statu quo politique, économique et financier, au Liban nous porte à maintenir notre opinion exprimée dans notre rapport sur les états financiers de l'Association au 30 juin 2022.

A notre avis, basé sur les faits cités dans la section « Base de l'opinion adverse » les états financiers ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Association au 30 juin 2023 conformément aux normes internationales des rapports financiers annuels.

**Base de l'opinion adverse**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes internationales d'audit (I.S.A)

Notre responsabilité selon ces normes est décrite dans la section « Responsabilité du commissaire aux comptes » de notre rapport.

Nous sommes indépendants vis-à-vis de l'Association, conformément au code d'éthique et de déontologie des comptables professionnels ainsi que des exigences du code des Ethiques de l'ordre des experts comptables libanais en relation avec notre audit des états financiers.

Nous estimons avoir obtenu suffisamment de justificatifs et d'informations nécessaires et fiables pour fonder notre opinion.

- 1- Au 30 juin 2023 l'Association détenait dans les banques libanaises les soldes suivants en monnaies étrangères:  
560 367 USD (Lollars), l'Association ne peut virer mensuellement de ces comptes que le montant de 3 200 USD aux taux de 15.000 L.L.  
En plus les montants en monnaies étrangères dénommés « FRESH » présentent les soldes suivants : 207 825 USD, 13 254 EUR et 807 CAN

  
**Antoine J. HADDAD**  
Expert Comptable Assermenté  
L.A.C.P.A. No. 919

Il est impossible de déterminer l'effet sur cet actif, qu'auront la crise économique et le plan de restructuration que le gouvernement n'a pu concrétiser jusqu'à présent ainsi que d'estimer l'ampleur du risque de la perte d'une part de ces dépôts. Les états financiers ne présentent pas d'ajustements à cet égard.

De même l'Association détient dans des banques à l'étranger, 1 200 865 USD et 40 773 EUR .

Tous ces montants sont évalués au 30 juin 2023 aux taux de 15.000 L.L. or la valeur du Dollar sur le marché à la clôture des comptes valait 92 500 L.L.

Le 19 octobre 2023 le « Département de la Législation et des Consultations » a prononcé sa résolution N° 366/2023 statuant que le taux officiel du Dollar contre la Livre Libanaise est de 85 500 L.L.

2- Les comptes d'actif et de passif du bilan en monnaies étrangères sont évalués en livres libanaises à plusieurs taux, surtout dans la valorisation des immobilisations en monnaie locale.

3- La note explicative (1.4.3) fait allusion aussi à ce que l'Association n'a pas pu appliquer les recommandations de l'IAS 29 qui sont obligatoires pour toutes les entités d'une économie hyperinflationniste, comme au Liban car la B.D.L. et le Gouvernement n'ont pas publié jusqu'à présent un taux de change officiel à cet égard. Si cette norme avait été appliquée en juin 2023, plusieurs postes du bilan auraient été sérieusement affectés ainsi que les bilans des exercices antérieurs. Par conséquent les effets sur la situation financière n'ont pas été déterminés.

#### **Responsabilité de la direction**

La Direction est responsable pour la juste préparation et présentation des états financiers annuels conformément aux normes internationales des rapports financiers (I.F.R.S.), ainsi que du système de contrôle interne adopté, lui permettant de préparer les états financiers ne comprenant pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur.

La Direction a à évaluer la capacité de l'Association à poursuivre ses activités et de prendre les mesures nécessaires en fonction ou de continuer à fournir ses services conformément à sa mission, malgré toute difficulté.

Il incombe à la Direction de surveiller le processus d'élaboration et de l'information financière de l'Association.

#### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre but est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comprennent pas d'anomalies sérieuses intentionnelles ou par erreur et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion.

Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance mais ne garantit pas qu'un audit conforme aux normes internationales (I.S.A.) permettra de détecter toute anomalie importante existante.

Les anomalies suite à des erreurs ou des fraudes sont considérées importantes, si, individuellement ou ensemble elles puissent influencer les décisions économiques des utilisateurs de ces états financiers annuels.

  
**Antoine J. HADDAD**  
Expert Comptable Assermenté  
L.A.C.P.A. No. 919

Au cours de notre audit, nous exerçons un jugement professionnel et nous maintenons toujours un esprit de doute.

De même notre audit nous mène à :

- Evaluer les risques d'anomalies soit suite à l'erreur ou à la fraude, puis planifier et accomplir notre audit en conséquence et obtenir suffisamment de justificatifs et d'informations fiables à la base de notre opinion. Le risque de
- ne pas détecter une fraude est beaucoup plus important que celui d'une erreur, car une fraude est intentionnelle et englobe une collusion, une dérogation au contrôle interne, une complicité....
- Avoir une idée claire du système de contrôle interne de l'Association en relation avec notre audit, mais pas dans le but d'évaluer l'efficacité de ce système.
- Evaluer la convenance du système comptable adopté ainsi que les estimations et les explications y relatives.
- Conclure si sur base des justificatifs obtenus pour notre audit, il existe un doute important sur l'existence d'évènements postérieurs qui puissent influé la capacité de l'Association à poursuivre son activité.  
Dans ce cas, il nous revient d'attirer l'attention sur ce point dans notre rapport, si les explications sur les états financiers annuels ne mentionnent rien sur ce point et par suite modifier notre opinion.  
Notre conclusion est basée sur les comptes et justificatifs obtenus à la date de notre rapport. Il se peut qu'ultérieurement surviennent des évènements qui pourront obliger l'association à cesser ses activités.
- Evaluer, si la présentation et le contenu des états financiers annuels y compris les notes explicatives y relatives, sont présentés d'une façon équitable.

En plus, nous avons discuté avec les responsables sur d'autres points que nous avons considérés importants, ainsi que sur la portée et la période opportune à notre audit.

Zouk Mosbeh, le 27 octobre 2023

Le commissaire aux comptes indépendant

Antoine J. HADDAD  
L.A.C.P.A. 919

Situation financière au 30 juin  
En milliers de L.L.

ACTIF	Note page	2023			2022	PASSIF	Note page	2023	2022
		V.B.	Amort/ Prov	V.N.					
Immobilisations incorporelles	10	475 058	346 737	128 321	21 761	Réserve générale	23	959 144	959 144
Immobilisations corporelles	10	13 372 671	6 372 544	7 000 127	3 630 185	Report à nouveau		1 699 169	483 714
Immobilisations en cours	10	12 047 407	—	12 047 407	9 172 677	Résultat de l'exercice	5	13 101 837	1 215 455
Immobilisations financières	10	13 964	—	13 964	15 464	Subventions d'investissement	23	19 279 196	13 437 377
<b>Actif Immobilisé</b>		<b>25 909 100</b>	<b>6 719 281</b>	<b>19 189 819</b>	<b>12 840 087</b>	<b>Fonds Propres</b>		<b>35 039 346</b>	<b>16 095 690</b>
Stocks	20	4 424 170	—	4 424 170	2 501 177				
Clients	20	698 947	—	698 947	125 029	Provision I.F.S.	23	22 778 942	4 998 156
Etats : Services Externes	11	4 823 432	—	4 823 432	1 750 028				
Autres débiteurs	11	3 323 621	—	3 323 621	517 239	Dettes financières	23	149 550	212 144
Subventions projets	21	321 639	—	321 639	116 159				
Disponibilité	11	40 618 742	—	40 618 742	8 209 529				
<b>Actif Circulant</b>		<b>54 210 551</b>	<b>0</b>	<b>54 210 551</b>	<b>13 219 161</b>	<b>Dettes à long terme</b>		<b>22 928 492</b>	<b>5 210 300</b>
Charges constatées d'avance	12	932 010	—	932 010	233 423	Dettes fiscales et sociales	23	296 119	154 756
						Autres créditeurs	13	7 117 638	1 875 658
Dons et produits à recevoir	12	258 725	—	258 725	0	Subventions projets	24	5 095 737	2 793 692
						Subventions constructions		3 124 664	6 311
						<b>Dettes à court terme</b>		<b>15 634 158</b>	<b>4 830 417</b>
						Dons et produits reçus d'avance		69 124	56 479
						Charges à payer	13	919 985	99 785
<b>Comptes De Régularisations</b>		<b>1 190 735</b>	—	<b>1 190 735</b>	<b>233 423</b>	<b>Comptes De Régularisations</b>		<b>989 109</b>	<b>156 264</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>81 310 386</b>	<b>6 719 281</b>	<b>74 591 105</b>	<b>26 292 671</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>74 591 105</b>	<b>26 292 671</b>

**SESOBEL**

**RESULTAT AU 30 JUIN**

En Milliers De L.L.

		<b>Variance 22</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>/ 23</b>
<b>PRODUITS</b>			
Dons & parrainages locaux	3 070 926	3 514 127	-13%
Dons & parrainages de l'étranger	3 087 093	415 337	643%
Dons & parrainages PARTAGE	2 684 010	561 369	378%
Dons en nature	0	183 960	-100%
Aides en urgence	37 922	22 106	72%
Serv.rendus (plat.tech.)	680 502	730 881	-7%
Remboursements des familles	6 886 808	794 038	767%
Revenues des services externes	0	1 345 152	-100%
Ventes	31 266 433	10 097 779	210%
Produit des activités d'autofinancement	1 362 924	33 999	3909%
Reprise sur provisions d'amortissement	606 821	332 717	82%
Produits financiers	66 996 748	12 679 374	428%
Produit hors exploitation	0	10 000	N/A
<b>Total des Produits</b>	<b>116 680 188</b>	<b>30 720 839</b>	<b>280%</b>
		<b>Variance 22</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>/ 23</b>
<b>CHARGES</b>			
Frais de fonctionnement	30 682 807	16 453 445	86%
Charges des services externes	5 092 810	1 608 043	217%
Aides en nature	33 355	0	N/A
Aides en urgence	194 300	70 122	177%
Achats	2 920 125	1 539 034	90%
Variations des stocks	- 1 922 993	-718 634	168%
Amortissements	737 801	394 108	87%
Provisions I.F.S.	17 780 786	3 409 193	422%
Charges d'Autofinancement	687 135	19 540	3417%
Charges financières	46 702 854	6 318 467	639%
Charges hors exploitation	669 370	412 065	62%
<b>Total des Charges</b>	<b>103 578 351</b>	<b>29 505 384</b>	<b>251%</b>
<b>Résultat</b>	<b>13 101 837</b>	<b>1 215 455</b>	<b>978%</b>